

2LM CONSEILS
Société par actions simplifiée au
capital de 200 000 euros
Siège social : 35, rue Lucien Lainé
60000 BEAUVAIS
800 212 805 RCS BEAUVAIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30
DECEMBRE 2025

L'an deux-mille vingt-cinq,
Le 30 décembre,
A 15 heures,

Les associés de la société 2LM CONSEILS, société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros, divisé en 20 000 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire sur convocation verbale et sans délai faite par la présidence.

Sont présents :

- **Monsieur Laurent MOIGNET**, titulaire de 3.000 actions en pleine propriété,
- **Société BS AUDIT EXPERTISE**, représentée par son gérant, M. Benjamin SELLIER, titulaire de 1.000 actions en pleine propriété,
- **Société 2LM INVEST**, représentée par son gérant, Monsieur Laurent MOIGNET, titulaire de 16.000 actions en pleine propriété,

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des actions composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Laurent MOIGNET**.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Régularité des convocations et des résolutions adoptées,
- Lecture du rapport de la Présidence,
- Nomination d'un Directeur Général,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que les associés ont été en mesure d'exercer le droit de communication et d'information que la loi leur réserve sur les documents soumis à l'assemblée, que tous les associés convoqués verbalement et sans délai à la présente assemblée sont présents ou représentés et que ceux-ci renoncent expressément à se prévaloir des prescriptions légales et réglementaires relatives aux conditions de forme et délai de convocation faite par la gérance.

L'Assemblée déclare être régulièrement constituée et pouvoir valablement délibérer dans ces conditions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de nommer, à compter de ce jour, en qualité de directeur général la société BS AUDIT EXPERTISE, SARL au capital de 46.000 €, inscrite au RCS de Beauvais sous le numéro 999 839 384, dont le siège social est situé 35, rue Lucien Lainé 60000 BEAUVAIS.

Il est rappelé que la société BS AUDIT EXPERTISE est inscrite auprès de l'Ordre des Experts-comptables des Hauts de France sous le numéro 290000319801 et auprès de la H2A sous le numéro 1100094286. La société BS AUDIT EXPERTISE a nommé comme représentant permanent M. Benjamin SELLIER, inscrit auprès de l'Ordre des Experts-comptables des Hauts de France sous le numéro 290000446901 et auprès de la H2A sous le numéro 4100095191.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés ou leurs mandataires.

Laurent MOIGNET
Associé

La société ZLM INVEST
Associée
Représentée par son gérant,
M. Laurent MOIGNET

BS AUDIT Expertise
Associée

bon pour acceptation des fonctions de DG

Sellier B

Certifié conforme

le 13/08/2026

